

Environment
Canada

Environmental
Protection
Service

Environnement
Canada

Service de la
protection de
l'environnement

Additifs dans les combustibles canadiens

1999

par Mark Tushingam
Direction du pétrole, du gaz et de l'énergie
Direction générale de la prévention de la pollution atmosphérique
Environnement Canada

Mélanie Nadeau
Étudiante inscrite à un programme coopératif
Université de Waterloo

et Christine Hodge
Étudiante inscrite à un programme coopératif
Université d'Ottawa

Mars 2000

Environnement Canada

Additifs dans les combustibles canadiens

1999

Avertissement

Les renseignements contenus dans le présent rapport ont été compilés à partir de données fournies par les fabricants et les importateurs de combustibles liquides au Canada, en vertu des exigences du *Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles* du gouvernement fédéral. La vraisemblance des données fournies a été vérifiée, mais des erreurs possibles à la source restent possibles.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Résumé	3
2.0 Introduction	4
2.1 Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles.....	4
<u>2.2</u> Renseignements fournis	4
3.0 Utilisations d'additifs dans les combustibles Canadiens	5
3.1 Utilisations d'additifs.....	5
3.2 Utilisations communs des additifs par type de carburant	5

Tableaux

2.1 Catégories de combustibles, y compris les types.....	4
3.1 Utilisations d'additifs dans l'essence au Canada.....	7
3.2 Utilisations d'additifs dans le diesel au Canada.....	8
3.3 Utilisations d'additifs dans le mazout au Canada	9
3.4 Utilisations d'additifs dans le propane au Canada	9
3.5 Utilisations d'additifs dans le kérosène et l'huile à usages domestiques au Canada.....	10
3.6 Utilisations d'additifs dans le carburant d'aviation au Canada.....	10
3.7 Utilisations d'additifs dans les distillats au Canada.....	10

Annexes

ANNEXE A: <i>Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles</i>	11
ANNEXE B: Lettre de demande.....	14
ANNEXE C: Exemple de formulaire « Rapport sur les additifs des combustibles pétroliers »....	16
ANNEXE D: Entreprises ayant présenté un rapport	18
ANNEXE E: Fabricants d'additifs.....	21

1.0 Résumé

Le présent rapport résume les données sur l'utilisation d'additifs dans les combustibles pétroliers au Canada en 1999. Les renseignements utilisés dans ce rapport ont été fournis en vertu du *Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles* de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. En vertu de ce Règlement, les entreprises qui fabriquent ou importent annuellement plus de 400 m³ de combustible liquide renfermant un additif sont tenues de fournir à Environnement Canada des renseignements sur les additifs utilisés. Ces renseignements doivent être fournis dans les 60 jours suivant la première utilisation de l'additif ou suivant tout changement dans son utilisation.

Des additifs sont ajoutés à divers types de carburants, à des concentrations et à des fins diverses. L'essence renfermait le plus grand nombre d'additifs, soit 47 additifs ayant 20 utilisations. Venait ensuite le carburant diesel qui renfermait 35 additifs ayant 23 utilisations. Le propane en renfermait le moins, soit 4 additifs ayant 2 utilisations. Les tableaux 3.1 à 3.7 résument ce à quoi servent les additifs dans les divers types de carburants. Tous les lots d'un type de carburant donné ne renfermeraient pas tous les additifs utilisés à toutes les fins répertoriées pour ce type.

2.0 Introduction

2.1 Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles

En vertu du *Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles* du gouvernement fédéral (voir l'Annexe A), les entreprises qui fabriquent ou importent annuellement plus de 400 m³ de combustible liquide renfermant un additif sont tenues de fournir à Environnement Canada des renseignements sur les additifs utilisés. Ces renseignements doivent être fournis dans les 60 jours suivant la première utilisation de l'additif ou suivant tout changement dans son utilisation. Au cours de l'année 1999, Environnement Canada a demandé aux entreprises concernées d'examiner les données consignées. Une copie de la lettre de demande est présentée à l'Annexe B. Le présent rapport résume les conclusions de cet examen.

2.2 Renseignements fournis

Les importateurs et les raffineurs fournissent les renseignements sur un formulaire intitulé *Rapport sur les additifs des combustibles pétroliers* (voir l'Annexe C). Parmi les renseignements fournis, on compte le nom commercial de l'additif pour combustible, la raison pour laquelle on l'utilise, sa composition et le combustible dans lequel on l'ajoute. Les renseignements quantitatifs fournis comprennent la quantité utilisée annuellement (kg), la concentration moyenne pondérée (mg/L) et les concentrations minimale et maximale (mg/L). L'entreprise doit également fournir le nom du fabricant de l'additif, ainsi que l'adresse de l'entreprise qui présente le rapport et l'adresse du fabricant. De plus, les entreprises importatrices doivent indiquer l'emplacement de leurs réservoirs de stockage de combustible.

Ce Règlement s'applique à tout combustible pétrolier sous forme liquide. Huit types différents de combustible ont été signalés. Dans le présent rapport, chaque type est subdivisé selon les utilisations ou les caractéristiques particulières. On trouvera les différents types et leurs subdivisions dans le tableau 2.1. Les entreprises utilisent ces descriptions lorsqu'elles présentent leurs rapports.

Tableau 2.1 : Catégories de combustibles, y compris les types.

Catégorie	Sous-catégorie	Types de combustible
Carburacteur	S/O	Carburacteurs; de types A, A1, B ou 5 pour avions à réaction; de type pour aéronefs militaires; carburants d'aviation
Kérosène/ huile à usages domestiques	S/O	tout kérosène ou toute huile à usages domestiques; diesel léger à usages domestiques
Essence	Moteur	toute essence à moteur, sauf <i>l'essence au plomb</i>
	Aviation	toute essence aviation(100-LL, 100/80, etc.....)
	Au plomb	toute essence au plomb pour moteur

Carburant diesel	Marine	Fuel marin; diesel marin ou naval
	Mines	tout diesel pour exploitation minière
	Ordinaire	tout diesel de types autres que les types susmentionnés et renfermant plus de 0,05 % de soufre, en poids
	À faible teneur en soufre	tout diesel à faible teneur en soufre, c.-à-d., en renfermant moins de 0,05 % en poids
Distillat	S/O	tout distillat; distillat/essence; distillat moyen/mazout lourd
Mazout	Léger	mazout n° 0, 1 ou 2; mazout de chauffage; mazout domestique; huile de chauffage
	Lourd	mazout n° 5 ou 6; mazout; mazout pour chaudières
Propane	S/O	tout propane ou gaz de pétrole liquéfié (GPL)
Pétrole synthétique	ND	tout pétrole synthétique vendu comme combustible

Les entreprises ayant présenté un rapport sont répertoriées à l'Annexe D; les noms des fabricants d'additifs sont donnés à l'Annexe E.

3.0 Utilisations d'additifs dans les combustibles canadiens

3.1 Utilisations d'additifs

En 1999, divers fabricants (voir l'Annexe E) produisaient 95 additifs différents pour combustible. Ces additifs étaient utilisés à diverses fins, par exemple pour améliorer la filtrabilité, les propriétés anti-oxydantes, l'indice d'octane, les caractéristiques d'oxydation, le pouvoir lubrifiant et le pouvoir détersif et comme agent de déperdition de l'électricité statique, colorant, antidétonant, odorisant, réducteur des dépôts dans le circuit d'alimentation, améliorant de l'indice de cétane, abaisseur du point d'écoulement, réducteur de la teneur en soufre élémentaire, inhibiteur de la corrosion et antigel.

3.2 Utilisations communs des additifs par type de carburant

Les renseignements fournis à Environnement Canada par les raffineurs et les importateurs sur les utilisations des additifs dans les carburants canadiens sont résumés aux tableaux 3.1 à 3.7. Les tableaux répertorient les utilisations d'additifs signalées pour chaque type de carburant (carburacteur, carburant diesel, distillats, mazout, essence, kérosène et huile à usages domestiques, propane) ; elles sont listées par ordre décroissant de raffineurs et d'importateurs ayant signalé leur utilisation à ces fins. Pour diverses utilisations faites par le même nombre d'utilisateurs, un deuxième classement est réalisé en fonction de la proportion de carburant canadien fournie par ces raffineurs et des importateurs. La colonne intitulée *% de carburant canadien fournie par ces raffineurs et ces importateurs* indique la proportion de la quantité totale de carburant canadien qui est importée et produite par les compagnies ayant signalé son utilisation (à noter, cette proportion n'est pas nécessairement le pourcentage de carburant auquel ces additifs ont été réellement ajoutés à ces fins). Pour chaque utilisation répertoriée, plusieurs additifs différents peuvent produire le résultat voulu.

Pour l'essence, 47 additifs ont été signalés; ensemble, ils ont 20 utilisations différentes. L'utilisation signalée le plus souvent était la réduction des dépôts, soit par 11 raffineurs et 1 importateur qui, réunis, fournissent 56 % de l'essence canadienne. L'utilisation d'additifs comme antioxydants a été signalée par 11 raffineurs qui, réunis, fournissent 71 % de l'essence canadienne. Dix raffineurs utilisent des additifs qui contiennent les métaux pour améliorer l'indice d'octane; ensemble, ils fournissent 87 % de l'essence canadienne.

Cinq raffineurs et 1 importateur qui fournissent 16,1 % de l'essence canadienne utilisent des additifs comme composés oxygénés. À noter, l'utilisation de composés oxygénés devrait être beaucoup plus importante que ne le montrent les tableaux, car plusieurs compagnies ne considèrent pas les composés oxygénés comme des « additifs ». Le terme « additif » n'est pas défini dans le règlement. L'usage commun du terme (p. ex., dans la norme de l'Office des normes générales du Canada pour l'essence au plomb et les règlements fédéraux sur le benzène et sur le soufre dans l'essence) n'inclut pas les composés oxygénés parmi les « additifs ». Néanmoins, l'utilisation de composés oxygénés doit être signalée en vertu du Règlement sur le benzène dans l'essence. Un résumé des utilisations des composés oxygénés fera partie du rapport sur ce règlement qu'Environnement Canada préparera bientôt. Ce rapport sera fourni au grand public sur demande.

Pour le carburant diesel, 35 additifs ayant 23 utilisations ont été signalés. L'utilisation d'additifs pour améliorer la lubrification a été signalée par 12 raffineurs qui fournissent 61 % du carburant diesel canadien. L'utilisation d'additifs pour améliorer l'indice de cétane a été signalée par 7 raffineurs qui, réunis, fournissent 42 % du carburant diesel canadien.

Pour le mazout, 27 additifs ayant 16 utilisations ont été signalés. L'utilisation d'additifs pour déperdition d'électricité statique / amélioration de la conductivité électrique a été signalée par 5 raffineurs qui fournissent 47 % du mazout canadien. L'utilisation d'additifs comme antioxydants a été signalée par 3 raffineurs qui fournissent 26 % du mazout canadien.

Pour le propane, 4 additifs ayant 2 utilisations ont été signalés. Sept raffineurs ont signalé l'utilisation d'additifs comme odorisant et 1 raffineur, l'utilisation d'additifs pour l'absorption de l'eau dans le propane liquide. Les renseignements sur les pourcentages de propane canadien fournis par ces raffineurs et ces importateurs n'étaient pas disponibles.

Pour le kérosène et l'huile à usages domestiques, 8 additifs ayant 6 utilisations ont été signalés. L'utilisation la plus souvent mentionnée est la déperdition de l'électricité statique / l'amélioration de la conductivité électrique par 3 raffineurs qui fournissent 6 % du kérosène et de l'huile à usages domestiques canadiens. L'utilisation d'additifs pour l'amélioration de la lubrification a été signalée par 2 raffineurs qui, réunis, fournissent 11 % du kérosène et de l'huile à usages domestiques canadiens.

Pour le carburéacteur, 7 additifs différents ayant 5 utilisations ont été signalés. L'utilisation la plus souvent mentionnée par 11 raffineurs et 1 importateur qui, ensemble, fournissent 69 % du carburéacteur canadien était la déperdition de l'électricité statique / amélioration de la conductivité électrique. L'utilisation d'additifs comme inhibiteur de corrosion a été signalée par 5 raffineurs qui fournissent 40 % du carburéacteur canadien.

Pour les distillats, 9 additifs ayant 9 utilisations ont été signalés. L'utilisation d'additifs pour améliorer la lubrification a été signalée par 8 raffineurs qui fournissent 20 % des distillats canadiens. L'utilisation d'additifs pour la déperdition de l'électricité statique / amélioration de la conductivité électrique a été signalée par 2 raffineurs qui fournissent 10 % des distillats canadiens.

Tableau 3.1 : Utilisations d'additifs dans l'essence au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% de l'essence cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Réducteur de dépôts	11	1	55.8	249.5	0	530
Anti-oxydant	11	0	71.2	14.6	0	100
Améliorant de l'indice d'octane / Antidétonant (métaux)	15	0	87.0	60.4	0	180
Inhibiteur de la corrosion	9	0	49.2	18.8	0	30
Détergent	6	2	23.6	273	0	514
Améliorant de l'indice d'octane / Antidétonant (Composé oxygéné)****	5	1	16.1	31,327	0	105,000
Désactivateur de métaux	3	0	17.3	20.5	0	80
Améliorant de l'indice d'octane / Antidétonant (autre)	2	0	26.6	967	80	1,400
Colorant	2	0	26.6	1	1	2
Déperditivité d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	2	0	24.9	0.5	0	2
Agent d'identification	2	0	14.2	1.7	0	19
Inhibiteur multifonctionnel	2	0	6.3	108	0	150
Antigel	1	0	24.3	780	660	820
Capteur d'hydrogène sulfuré	1	0	8.3	75	50	100
Capteur de mercaptans	1	0	8.3	75	50	100
Agent antibuée	1	0	5.4	2.3	0.6	3.4
Détergent, inhibiteur de la corrosion	1	0	2.4	6	5	6
Stabilisant	1	0	1.4	4	0	8
Anti-oxydant, inhibiteur de la corrosion	0	1	0.3	0.007	N/A	N/A
Réducteur de la teneur en soufre élémentaire	1	0	N/A	43.3	0	200

* Les termes listés correspondent à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est

ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

**** La quantité de composés oxygénés réellement utilisée est beaucoup plus importante - voir le texte.

Tableau 3.2 : Utilisations d'additifs dans le diesel au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% du diesel cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Améliorant du pouvoir lubrifiant	12	0	61.0	67	0	92
Améliorant de l'indice de cétane	7	0	42.2	452.6	0	1,400
Déperditeur d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	7	0	37.8	41	0.004	10
Inhibiteur de la corrosion	6	0	42.3	8.5	3	N/A
Stabilisant	2	0	20.4	23.5	9	96
Colorant	2	0	8.8	302	180	N/A
Capteur d'hydrogène sulfuré	2	0	8.6	75	50	100
Capteur de mercaptans	2	0	8.6	75	50	100
Améliorant de filtrabilité	2	0	6.2	172.7	0	580
Abaisseur du point d'écoulement	1	1	5.3	19	0	2,500
Réducteur de la teneur en soufre élémentaire	2	0	3.5	57.5	0	200
Réducteur de dépôts	1	0	6.3	330	278	415
Détergent	1	0	6.3	171	128	257
Agent d'identification	1	0	6.3	2	0	19
Améliorant de l'allumage	1	0	6.3	513	0	1,500
Multifonctionnel	1	0	6.3	4	4	4
Antigel	1	0	5.6	85	N/A	N/A
Détergent, améliorant du pouvoir lubrifiant	1	0	5.6	93	N/A	N/A
Conditionneur pour le superdiesel	1	0	3.2	379	379	379
Agent antibuée	1	0	2.6	5	0	100
Inhibiteur de la corrosion, améliorant de la conductivité électrique	0	1	0.02	0.007	0.006	0.008
Anti-oxydant	1	0	0.01	12	12	12
Colorant, améliorant de l'indice d'octane, améliorant de la conductivité électrique, améliorant du pouvoir lubrifiant	1	0	N/A	2,500	2,000	3,000

* Les termes listés correspondent à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Tableau 3.3 : Utilisations d'additifs dans le mazout au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% du fuel-oil cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Déperditeur d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	5	0	47.15	12.5	0	50
Anti-oxydant	3	0	25.7	44.3	0	90
Colorant	3	0	23	168.5	N/A	180
Abaisseur du point d'écoulement	3	0	21.97	290	0	300
Capteur d'hydrogène sulfuré	2	0	11.69	75	50	100
Antigel	1	0	13.87	85	N/A	N/A
Agent antibuée	1	0	13.87	211	N/A	N/A
Inhibiteur de la corrosion	1	0	13.87	4	N/A	N/A
Améliorant de la filtrabilité	1	0	13.87	2	N/A	N/A
Améliorant d'operabilité à bas température	1	0	13.87	935	N/A	N/A
Capteur de mercaptans	1	0	4.3	75	50	100
Stabilisant	1	0	2.79	1	0	3
Améliorant de l'indice de cétane	1	0	0.2	535	0	1,500
Agent d'identification	1	0	0.2	4	0	19
Stabilisant d'émulsion	0	1	N/A	N/A	N/A	2,226
Réducteur de la corrosion à haute température	0	1	N/A	N/A	N/A	7,290

* Les termes listés correspond à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Tableau 3.4 : Utilisations d'additifs dans le propane au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% du propane cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Odorisant	7	0	N/A	26.7	12	48
Absorption de l'eau	1	0	N/A	1,300	N/A	N/A

* Les termes listés correspond à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Tableau 3.5 : Utilisations d'additifs dans le kérosène et l'huile à usages domestiques au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% du kérosène et de l'huile à usages domestiques cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Déperditeur d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	3	0	6.1	8.3	0	50
Améliorant du pouvoir lubrifiant	2	0	11.2	87.5	75	100
Améliorant de l'indice de cétane	1	0	5.9	275	0	320
Réducteur de la teneur en soufre élémentaire	1	0	5.9	15	0	100
Capteur d'hydrogène sulfuré	1	0	5.5	75	50	100
Capteur de mercaptans	1	0	5.5	75	50	100

* Les termes listés correspondents à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Tableau 3.6 : Utilisations d'additifs dans le carburant d'aviation au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% du carburant d'aviation cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Déperditeur d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	11	1	68.5	1	0	6
Inhibiteur de la corrosion	5	0	40.1	19	0	25
Antigel	5	0	33.8	1232	1,020	1,700
Anti-oxydant	3	0	28.6	13.5	0	21
Désactivateur de métaux	3	0	21.2	4.8	0	6

* Les termes listés correspondents à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Tableau 3.7 : Utilisations d'additifs dans les distillats au Canada

Utilisations*	Nombre de raffineurs et d'importateurs		% des distillats cdn fournie par ces raffineurs et ces importateurs**	Concentration moyenne (mg/L)***	Plage de concentration (mg/L)	
	Raffin.	Importat.			Min.	Max.
Améliorant du pouvoir lubrifiant	8	0	20.4	50	0	100
Déperditeur d'électricité statique / Améliorant de la conductivité électrique	2	0	10.1	2	0	6
Améliorant de l'indice de cétane	2	0	5.4	200	0	1,000
Désactivateur de métaux	1	0	10.1	5.4	0	6
Abaisseur du point d'écoulement	1	0	10.1	400	0	800
Cloud Point Depressant	1	0	8.8	160	0	200
Améliorant de filtrabilité	1	0	3.3	300	100	500
Capteur d'hydrogène sulfuré	1	0	3.3	100	0	350
Inhibiteur multifonctionnel	1	0	3.3	20	0	30

* Les termes listés correspondents à l'usage reporter par les compagnies.

** Ce chiffre est basé sur les données de 1998. Il indique le pourcentage de la quantité totale de carburant canadien importé et produit par les compagnies ayant signalé cette utilisation (veuillez noter qu'il ne correspond pas nécessairement au pourcentage de carburant auquel cet additif est ajouté réellement à ces fins).

*** Moyenne arithmétique de la moyenne pondérée des concentrations (mg/L) d'additif signalées par les raffineurs et les importateurs.

Appendix A

Règlement n° 1 concernant les
renseignements sur les combustibles

Règlement No. 1 concernant les renseignements sur les combustibles

- 1. Titre abrégé.** Le présent règlement peut être cité sous le titre: *Règlement no. 1 concernant les renseignements sur les combustibles.*
- 2. Interprétation.** Dans le présent règlement, “**Ministre**” désigne le Ministre de l’Environnement.
- 3. Application.** Le présent règlement s’applique aux combustibles liquides dérivés des huiles brutes, du charbon et des sables bitumineux.
- 4. Renseignements.** (1) Quiconque produit ou importe au Canada plus de 400 mètres cubes d’un des combustibles énumérés sur la formule 1 de l’annexe, présente au Ministre, pour l’année civile de production ou d’importation, les renseignements requis par cette formule.
- (2) Les renseignements requis par la formule 1 sont soumis au plus tard le 31 janvier de l’année suivant celle de la production ou de l’importation du combustible.
- 5.** (1) Quiconque, produit ou importe au Canada plus de 400 mètres cubes d’un combustible contenant un autre additif que le plomb ou ses composés, présente au Ministre, pour chaque additif, les renseignements requis par la formule 2 de l’annexe.
- (2) Une personne que soumet les renseignements requis par la formule 2 informe le Ministre de tout changement à l’article 1, 2 ou 4 de cette formule, dans les 60 jours de ce changement.

ANNEXE**Formule 1 - Rapport sur la Teneur en Souffre**

Période visée par le rapport

Nom de la Société

Nom de l’Installation

Téléphone

Adresse de l’Installation

Combustibles produits ou importés pour utilisation ou vente au Canada

Nom du combustible	Quantité de combustible raffiné, produit ou importé (mètres cubes)	Densité A.P.I.	Teneur en soufre (% en poids)		
			Maximale	Minimale	Moyenne pondérée
1. Carburant d’aviation					
2. Essence					
a) sans plomb					
b) ordinaire					
c) supercarburant					
3. Kérosène et huile à usages domestiques					

4. Carburant pour diesel
(par type)
5. Fuel-oil léger no. 2
6. Fuel-oil lourd
 - a) no. 4
 - b) no. 5
 - c) no. 6

_____ (Signature du représentant autorisé de la
société)

_____ (Ti
tre)
_____ (Date de la
signature)

Formule 2 - Rapport sur les Additifs de Combustible

(Remplir une formule par additif)

Fabricant ou Importateur du combustible

Téléphone

Adresse

Fabricant de l'additif

Téléphone

Adresse

1. Type de combustible

Nom commercial de l'additif

Rôle de l'additif

Quantité utilisée annuellement

2. Concentration de l'additif dans le combustible (mg/L)

Maximale

Minimale

Moyenne pondérée

3. Composition de l'additif

Remplir soit a) ou b)

- (a) Nom chimique des constituants

% approx. en poids

- (b) Éléments

% approx. en poids

Carbone

Hydrogène

Oxygène

(Signaler tout autre éléments représentant plus de 0.1 % du poids de l'additif.)

Appendix B

Lettre de demande



Environment
Canada

Environnement
Canada

Ottawa (Ontario) KIA OH3

Le 30 mars 1999

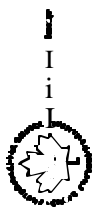
Aux : Entreprises produisant ou important des combustibles liquides
(voir la liste de distribution)

Objet : Vérification des renseignements fournis sur les additifs dans les combustibles liquides

En vertu du *Règlement n° 1 concernant les renseignements sur les combustibles*, il faut présenter à Environnement Canada des renseignements sur les additifs dans les combustibles, à l'exception du plomb et de ses composés, mais en incluant les composés oxygénés. Conformément à ce règlement, quiconque produit ou importe annuellement plus de 400 mètres cubes d'un combustible liquide (produit par du pétrole brut, du charbon ou des sables bitumineux) contenant un additif doit présenter des renseignements sur cet additif. Il doit d'abord le faire dans les 60 jours de la première utilisation, puis dans les 60 jours suivant tout changement aux renseignements fournis, y compris les changements à la moyenne pondérée de la concentration d'additif dans le produit fabriqué ou importé.

Environnement Canada a examiné ses dossiers sur les additifs contenus dans les combustibles liquides. Il a relevé quelques incohérences apparentes, ainsi que des données manquantes ou peut-être désuètes. (Ainsi, dans le passé, certaines entreprises ont déclaré par erreur la concentration d'une composante d'un additif alors que le règlement exige que l'on déclare la concentration de l'additif présent dans le combustible en question.) Je prie donc votre entreprise de vérifier l'exactitude des renseignements que nous avons dans nos dossiers à propos des additifs ajoutés aux combustibles liquides.

Vous trouverez ci-annexé un sommaire des derniers renseignements dont nous disposons au sujet des additifs utilisés par votre entreprise. Veuillez vérifier si les données sont exactes et actuelles, puis nous en informer. Si vous décelez des erreurs, indiquez-les dans le formulaire ci-joint, que vous devrez ensuite nous retourner. Veuillez noter si un additif est utilisé par intermittence seulement ou s'il sera bientôt abandonné. Nous vous saurions gré de nous transmettre cette information au plus tard le 30 juin 1999. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mark Tushingham, de la Direction du pétrole, du gaz et de l'énergie, Environnement Canada, 10e étage, 351, boul. Saint-Joseph, Hull (Québec), KIA OH3 (téléphone : 819-994-0510; télécopieur: 819-953-8903).



Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Ross M. White
Chef, Direction du pétrole, du gaz et de l'énergie

Pièces jointes (seulement pour les producteurs et les importateurs)

C.C. : Institut canadien des produits pétroliers
Office des normes générales du Canada Directeurs
régionaux d'Environnement Canada

Canada



Appendix C

Exemple de formulaire
“Rapport sur les additifs des
combustibles pétroliers”

RAPPORT SUR LES ADDITIFS DES COMBUSTIBLES PÉTROLIERS

Ce rapport devrait être soumis:

- a) chaque fois qu'un nouvel additif est ajouté à un combustible produit ou importé au Canada dans les quantités supérieures à 400 mètres cubes;
- b) dans les 60 jours suivant la vente du combustible,
- c) lorsque la concentration d'un additif qui a fait l'objet d'un rapport est modifiée,
- d) envoyer par la poste à:

Direction du Pétrole, du Gaz et de l'Énergie/SPE

Environnement Canada

10^{ème} Étage, 351 St. Joseph Blvd,

Hull, Québec K1A 0H3

Nom de la société: _____

Nom du Raffineur ou
de l'Importateur: _____

Adresse: _____

S'il s'agit d'un Importateur,
donner son nom et l'emplacement des réservoirs de
stockage des combustibles: _____

Fabricant de l'additif: _____

Adresse: _____

1. Type de combustible: _____

Appellation commerciale de l'additif: _____ Quantité d'additif utilisée annuellement (kg) _____

Usage de l'additif: _____

2. Concentration de l'additif dans le combustible (mg/L)
Maximale _____ Minimale _____ Moyenne pondérée _____

3. Composition de l'additif (*Compléter A, B ou C*)
A- Noms chimiques des constituants _____ % en poids _____

B- Éléments
carbone _____ % Total
hydrogène _____ en poids _____
oxygène _____

Signaler tout autre élément représentant plus de 0.1 % du poids de l'additif.

C- Joindre une copie de la lettre du fabricant de l'additif, dans laquelle il atteste que les renseignements requis en A ou en B ont été fournis à Environnement Canada.

Signature du représentant autorisé de la société

Titre

Date



Environment
Canada

Environnement
Canada

Canada

Appendix D

Entreprises ayant présenté un rapport

Arco Products Company

Cherry Point Refinery
4519 Grandview Road
Blaine, Washington 98230

Bitor America Corporation

Morichal Production Facility/ Venezuela
5100 Town Center Cr. #450
Boca Raton, FL 33486

Chevron Canada Ltd.

Burnaby Refinery
355 N. Willingdon Avenue
Burnaby, B.C.
V5C 1X4

Consumers' Co-operative

Consumers' Co-operative Refineries Ltd.
P.O. Box 260
Regina, Saskatchewan
S4P 5A1

Husky Oil Ltd.

Prince George Refinery
P.O. Box 1380
Prince George, B.C.
V2L 4V4

Imperial Oil Ltd.

Dartmouth Refinery
600 Pleasant St.
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 2Z7

Imperial Oil Ltd.

Distribution Dept.
111 St. Clair Ave. W.
Toronto, Ontario
M5W 1K3

Imperial Oil Ltd.

Nanticoke Refinery
P.O. Box 500
Sarnia, Ontario
N7T 7M5

Imperial Oil Ltd.

Sarnia Refinery
P.O. Box 3004
Sarnia, Ontario
N7T 7M5

Imperial Oil Ltd.

Strathcona Refinery
P.O. Box 1020
Hwy 16A East & 34 Street
Edmonton, Alberta
T5J 2M1

Irving Oil Ltd.

Refining Division
P.O. Box 2360
Saint John, New Brunswick
E2L 4H6

Nova Chemicals

Corunna Site
785 Petrolia Line
Corunna, Ontario
N0N 1G0

Parkland Refining Ltd.

P.O. Box 309
Bowden, Alberta
T0M 0K0

Petro-Canada

Burrard Products Terminal
1155 Glenayre Drive
Port Moody, British Columbia
V3H 3E1

Petro-Canada

Edmonton Refinery
Hwy 16A East
211-106A Ave, NW.
Edmonton, Alberta
T5J 2M1

Petro-Canada

Kamloops Terminal
2955 Tranquille Highways
Kamloops, B. C.
V2B 7W2

Petro-Canada

Mississauga Lubricants Centre
385 South down Road
Mississauga, Ontario
L6M 3ET

Petro-Canada

Montréal Refinery
11701 Sherbrooke Street E.
Montréal, Québec
H1B 1C3

Petro-Canada

Oakville Refinery
3275 Rebecca Street
Oakville, Ontario
L6L 6N5

Petroles Norcan Inc.

6370 Notre Dame St. Est
Montréal, Québec
H1B 1C3

Shell Canada Products Ltd.

Burmount Terminal
2751 Underhill Ave.
Burnaby, B.C.
V5A 3C3

Shell Canada Products Ltd.
Calgary Terminal
10326 Barlow Trail SE
Calgary, Alberta
T2C 4K9

Shell Canada Products Ltd.
Montreal East Refinery
10501 Rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
H1B 1B3

Shell Canada Products Ltd.
Scotford Refinery
P.O. Box 23
Fort Saskatchewan, Alberta

Shell Canada Products Ltd.
Sherwood Terminal
251 92nd
Edmonton, Alberta
T5J 2M1

Shell Canada Products Ltd.
Winnipeg Terminal
212 Panet Road
Winnipeg, Manitoba
R2J 0S3

Sunoco Inc.
36 York Mills Road
North York, Ontario
M2P 2C5

Syncrude Canada Ltd.
P.O. Box 4009
Maildrop 3065
Fort MacMurray, Alberta
T9H 2L1

Ultramar Ltée
Raffinerie de St-Romuald
165 Chemin des Iles
C.P. 41055
Lévis, Québec
G6W 7N1

Appendix E

Fabricants d'additifs

Adspec

Blackwell, Oklahoma

Alcor

East Germany

API

Red Deer, Alberta

Archer Daniels Midland

Company (ADM)

P.O. Box 1476

Decatur, Illinois 62525

Arr-Maz Products, L.P.

c/o Stanchem

621 Snively Ave

Winter Haven, Florida

Baker-Petrolite

243 North Service Road

Suite 308

Oakville, Ontario

L5H 1G1

Baker-Petrolite

3900 Essex Lane

Houston, Texas 77478

Baker-Petrolite

150 Lakeshore Road West

Suite 32

Mississauga, Ontario

L5H 1G1

Baker-Petrolite

369 Marshall Ave.

St. Louis, MO 63119-1897

Baker-Petrolite

12645 W. Airport Blvd.

Sugar Land, Texas 77507

Baker-Petrolite

13200 Bay Park Rd.

Pacadena, Texas 777478

Basf Corporation

3000 Continental Drive N.

Mount Olive, NJ .7828

Chevron Chemical Canada Ltd.

Dondrite Additive Division

3228 South Service Road

Burlington, Ontario

L7N 3H8

Commercial Alcohols Inc.

279 Bloomfield Road

Chatham, Ontario

N7M 5J5

Drew Chemical Limited

525 Finley Ave

Ajax, Ontario

L1S 2E5

Dupont Canada Inc.

P.O. Box 2200

Mississauga, Ontario

L5M 2H3

Elco Corp.

100 Belt Line St.

Cleveland, Ohio

44109

Ethyl Canada

5045 South Service Road

Suite 101

Burlington, Ontario

L7L 6M9

Ethyl Canada

220 St. Clair

Corunna, Ontario

N0N 1G0

Ethyl Canada

48 St. Clair Ave. West

Toronto, Ontario

M4V 2Z2

Ethyl Corporation

Pasadena, Texas 77502

Ethyl Petroleum Additives Inc.

330 South fourth Street

Richmond, Virginia

23218-2189

Etoxyl

Caracas, Venezuela

Imperial Oil Chemicals

P.O. Box 3004

Sarnia, Ontario

N7T 7M5

Infineum USA

P.O. Box CN135

Linden , NJ 07036

Jacklyn Industries

1345 Thornton Road South

Oshawa, Ontario

L1J 8C4

Lubrizol Canada Ltd.

5800 Thorola Stone Road

Niagra Falls, Ontario

L2E 6V2

Lyondell Chemical

Worldwide Inc.

One Houston Center

1221 McKinney Street

Houston, Texas 77101

Methanex

via Stanchem/Travis

Chemicals

43 Jutland Road

Etobicoke, Ontario

M8Z 2T6

Morton International Inc.

100N, Riverside Plaza
Chicago, Illinois
60606-1501

Nalco/Exxon Energy

Chemicals
6216 W. 66th Place
Chicago, Illinois 60638

Nalco/Exxon Energy

Chemicals Canada Inc
180-3553-31 Street N.W.
Calgary, Alberta
T2L 2K7

Nalco/Exxon Energy Inc

7701 Highway 90A
Sugar-Land, Texas
77487

Natural Gas Odorizing

5664 Burleigh Crescent S.E.
Calgary, Alberta
T2L 2K7

Natural Gas Odorizing Inc.

3601 Decker Drive
P.O. Box 1429
Baytown, Texas
77522-1429

Novacor Chemical Ltd.

3300 Bloor Street West
Etobicoke, Ontario
M8X 2X2

Oakite and Baker Quimicas

Caracas, Venezuela

Octel-Starreon LLC

9375 South Willow Street
Littleton, Colorado
80124

Octel-Starreon LLC

48 Levere
Kirkland, Québec
H9J 3X9

Octel America

Chambers Works Deepwater
New Jersey 08023

Octel America

300 Executive Drive
Newark, DE 14702

Paramins-Imperial Oil

111 St. Clair Ave. West
Toronto, Ontario
M5W 1K3

Phillips Chemical Company

Bartles, Oklahoma 74004

South Coast Terminals Inc.

7401 Wallisville Road
Box 15525
Houston, Texas 77220-5535

Union Carbide Canada

100 McArthur
Valleyfield, Québec

Union Carbide Canada

8500 West 6th Street
Argo, Illinois
60501

Uniroyal Chemical CO.

25 Erb St.
Elmira, Ontario
N3B 3A3

UOP Chemicals

25 East Algonquin Road
P.O. Box 5017
Des Plaines, Illinois

Van Waters & Roger Ltd.

9800 Van Horne Way
Richmond, B.C.
V6X 1W5